

Comment sont classées les archives ?

L'organisation des archives dans les services d'archives départementaux est identique (sauf exceptions) sur tout le territoire national :

un seul et même « **cadre de classement** », plan directeur qui ordonne en grandes divisions (séries) et subdivisions (sous-séries, fonds), les documents, en fonction de leur provenance (c'est à dire de l'administration, organisme ou personne dont ils émanent) et de leur date.

L'identification de ces différentes divisions se fait grâce à un système de codification alphanumérique, qui permet de caractériser chaque document, en lui attribuant une cote (référence) unique.

Ce cadre de classement constitue le premier niveau d'accès à l'information.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES DE L'ESSONNE

Les couleurs indiquées correspondent aux couleurs des classeurs contenant les instruments de recherche, en salle de lecture.

SÉRIES ANCIENNES - antérieures à 1800 (classeurs bleus)

- A** : Actes du pouvoir souverain et domaine public
- B** : Cours et juridictions
- C** : Administrations provinciales
- D** : Instruction publique, sciences et art
- E** : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles
- G** : Clergé séculier
- H** : Clergé régulier
- L** : Administration et tribunaux d'époque révolutionnaire (1790-1800)

SÉRIES MODERNES - 1800 à 1940 (classeurs verts)

- M** : Administration générale et économie
- N** : Administration et comptabilité départementales
- O** : Administration et comptabilité communales
- P** : Finances, cadastre, poste
- Q** : Domaine, enregistrement, hypothèques
- R** : Affaires militaires, organismes en temps de guerre
- S** : Travaux publics et transports

Comment sont classées les archives ?

T : Enseignement, affaires culturelles, sports

U : Justice

V : Cultes (1800-1905)

X : Assistance et prévoyance sociale

Y : Établissements pénitentiaires

Z : Sous-Préfectures

SÉRIE CONTEMPORAINE - postérieure à 1940 (classés noirs)

W : Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940, sous toutes les formes y compris photographies et archives audiovisuelles (versées par les administrations : État, Conseil général, établissements publics).

ARCHIVES - toutes périodes (classés jaunes)

2E : Officiers publics (notaires)

4E : Registres paroissiaux et état civil

EDépôt : Archives communales déposées aux Archives de l'Essonne

Hdépôt : Archives hospitalières déposées aux Archives de l'Essonne

J : Archives d'origine privée

OUVRAGES et PRESSE - toutes périodes (classés jaunes)

in16° (in-seize) : Livres de bibliothèque (classés par format)

in8° (in-octavo) : Livres de bibliothèque (classés par format)

in4° (in-quarto) : Livres de bibliothèque (classés par format)

inFol° (in-folio) : Livres de bibliothèque (classés par format)

inPl° (in-plano) : Livres de bibliothèque (classés par format)

PER, REV, JAL : Périodiques, revues, journaux

GBR, PBR : Grandes brochures, petites brochures

INV : Inventaires publiés par les Archives nationales et départementales

ART : Dépouillement d'articles spécifiques à l'histoire locale

Comment sont classées les archives ?

IMAGES et SONS - toutes périodes (classeurs rouges)

Fi : Documents figurés (images fixes)

Mi : Microformes

AV : Documents sonores et audiovisuels

Num : Reproduction de documents d'archives sur support informatique

Le détail des fonds est disponible dans COLLECTIONS/ RECHERCHER PAR/ période ou type de document.

Après avoir repéré la lettre de la série qui vous intéresse, il faut vous reporter à différents instruments de recherche, en allant du général au particulier :

de l'état des fonds (description succincte de tous les fonds et collections) à l'instrument de recherche donnant une description détaillée de la série ou sous-série étudiée.

Heureusement, la recherche informatisée vous facilite la tâche, en permettant d'effectuer des recherches par mots clé, sans avoir besoin d'être un spécialiste du cadre de classement.

Exemple

Recherche de cartes postales d'une commune :

Série Fi : images

Sous-série 2Fi : cartes postales

2Fi52 : cartes postales de Corbeil

Article 2Fi52/19 : une carte postale de Corbeil représentant les grands moulins